

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU 78 »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

5

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU78 »

CONTACT :

28 avenue de la République
78330 Fontenay-le-Fleury
Téléphone : 01 34 60 43 44
Télécopie : 01 30 58 13 40
Courriel : sau78@avvej.asso.fr

ACCÈS :

SNCF : Paris Gare Montparnasse –
Direction Plaisir-Grignon / Station Fontenay-
le-Fleury

ACCUEIL :

365 jours par an et 24 heures sur 24
Enfants, adolescents et jeunes majeurs

Accueils collectifs, Appartements et accueils chez des Assistants Familiaux

MISSION :

L'accueil d'urgence trouve son fondement dans l'article L 221-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui dit que : « Le département organise sur une base territoriale les moyens nécessaires à l'accueil et à l'hébergement des enfants confiés au service. Un projet de service de l'aide sociale à l'enfance [...] précise notamment les possibilités d'accueil d'urgence ».

L'accueil d'urgence peut intervenir ou être ordonné lorsque le mineur ou le jeune majeur ne peut être maintenu dans son milieu familial au sens large du terme, du fait d'une situation de danger, soit pour lui-même, soit pour son entourage habituel.

Le SAU78 offre une possibilité de prise en charge immédiate (hébergement et accompagnement éducatif), en réponse aux situations de crise et aux demandes de placement en urgence des autorités judiciaires (Parquet des mineurs et Juge des Enfants) et des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'accueil assuré doit, par définition :

- Pouvoir être effectué au moment où il est prononcé
- Être limité dans le temps
- Être clairement défini vis-à-vis du jeune et de sa famille
- Être un espace-temps permettant une recherche d'orientation construite pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur

Cet accueil conjugue plusieurs paramètres :

- Pour l'enfant qui est placé et est amené, le plus souvent sans préparation préalable, à vivre une rupture majeure (famille, amis, logement, école...) et à s'intégrer dans un groupe qu'il ne connaît pas
- Pour le SAU78, l'admission supposant un travail immédiat pour intégrer au mieux l'enfant dans un groupe déjà constitué sans pour autant écarter tout risque de déstabiliser le dit groupe, ou dans la famille d'accueil : la nécessité de mobiliser rapidement un suivi renforcé (médical, psychologique, éducatif...)

L'accueil est organisé dans trois services différents, avec un **Service Pédagogique** associé :

- **Service « Filles »** : 1 pavillon accueillant 7 jeunes filles
- **Service « Garçons »** : 1 pavillon accueillant 7 jeunes garçons et un appartement pour 2 jeunes garçons
- **Service Assistants Familiaux et Appartements (SAFA)** : un réseau d'Assistants Familiaux et 3 appartements (1 appartement pour 4 jeunes et 3 studios pour 2 jeunes chacun)

AGRÉMENTS - HABILITATION :

- Aide Sociale à l'Enfance et Justice (au titre des articles 375 à 375-9-2 du Code Civil)

STRUCTURE :

Direction : Véronique BLAIN

Chefs de service éducatif : Service « Filles » : Laetitia LE GALL – Service « Garçons » et Service Pédagogique : Michel NGOH NTOUMBA – Service « Assistants Familiaux et Appartements » (SAFA) : Christel RAVIER

Effectif : 3 Psychologues (1 ETP), 17 Éducateurs spécialisés et faisant fonction, 1 Éducatrice scolaire spécialisée, 2 Maîtresses de maison, 5 Surveillants de nuit (4,5 ETP), 1 Agent technique de maintenance (0,60 ETP), 1 Agent d'entretien (0,40 ETP), 1 Secrétaire de direction, 1 Comptable, 1 Adjointe-comptable (0,50 ETP) et un réseau d'Assistants Familiaux.

RAPPORT D'ACTIVITE 2015 – SAU78

PRÉAMBULE

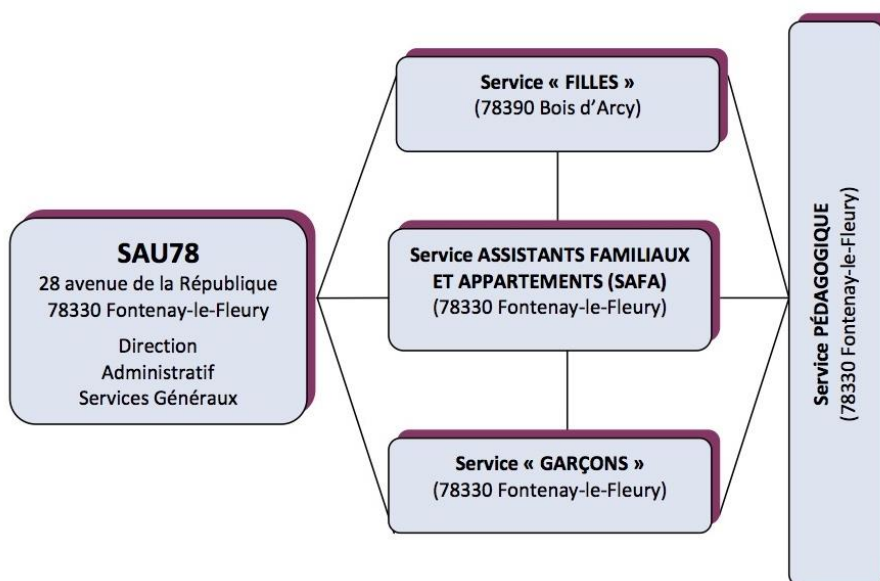
Véronique BLAIN, Directrice

Sans conteste, nous pouvons écrire que le SAU78 a, aujourd'hui, acquis une certaine maturité, tout du moins dans son organisation.

Les choix que nous avons faits, en accord avec le Conseil départemental des Yvelines, continuent à porter leurs fruits, en termes d'activité, même si du chemin reste à parcourir.

La route n'est pas linéaire, tant elle est liée aux problématiques des jeunes que nous accueillons. De même, la mission même d'accueil d'urgence peut venir complexifier nos interventions, de par ses caractéristiques : entrées et sorties permanentes, peu ou pas d'anticipation possible pour les admissions, dynamique des groupes fragilisée par les courtes durées de placement...

Pour autant, la configuration du SAU78, aux modalités de prise en charge diversifiées, permet de répondre aux besoins de nombreux d'entre eux. A cela s'ajoute, la capacité de ses salariés à prendre en compte nombre de situations et à s'adapter, dans ces contextes et environnements fluctuants.



Si le studio adossé au Collectif « Filles » reste à trouver, c'est bien le SAFA qui a été le Service le « plus transformé » puisque né de la réunion des dispositifs « Assistants Familiaux » et « Appartements ».

Avant de laisser la plume à la Chef de service du SAFA, je souhaite évoquer, rapidement et sans ordre d'importance, quelques points marquants de l'année 2015 :

- La finalisation de notre Projet d'établissement et sa validation associative en juillet 2015.

- Le séminaire 2015 de l'AVVEJ dont le thème : « Normes, Lois, Règles... Quels repères pour l'institution éducative ? » a eu, en ce qui me concerne, une résonnance particulière. En effet, aucun d'entre nous ne saurait ignorer le contexte dans lequel nos institutions évoluent et sont contraintes à la fois de se référer et de s'adapter. Pour autant, notre engagement au service des enfants, des jeunes et des familles que nous accompagnons et soutenons au quotidien doit rester intact. Nous ne pouvons laisser « l'appareil technocratique » nous envahir et nous devons rester mobilisés par le cœur de notre métier. Je me suis, ainsi, engagée dans le Comité d'organisation, une expérience, certes épuisante, mais riche d'enseignements et de réflexions. Ce séminaire a également eu beaucoup de succès auprès des salariés du SAU78, puisque deux d'entre eux (Élodie KLOJ et Yves LEFRANÇOIS) ont préparé et animé un atelier : « Paroles de jeunes d'hier et d'aujourd'hui » (ci-après leurs impressions relatées), tandis que sept autres y ont participé, tous métiers confondus (Secrétaire, Comptable, Assistante Familiale, Éducateurs spécialisés, Chef de service éducatif).
- Les effets subis des orientations du Conseil départemental des Yvelines avec notamment, la mise en place du logiciel UGO. Il en sera fait mention plus largement dans la partie « statistiques » de ce rapport.
- Le travail inter associatif qui s'est poursuivi, dans le département, tout au long de l'année.

Je ne peux passer sous silence les attentats qui nous ont tous bouleversés et ébranlés cette année. En ma qualité de Directrice, ils m'ont conduite à rappeler aux salariés les principes fondamentaux de notre République, qui doivent être ceux qui nous animent, au quotidien, dans l'exercice de nos fonctions. Nous nous devons de transmettre aux jeunes que nous accueillons une culture commune de la tolérance mutuelle, du respect et leur inculquer le refus de l'intolérance, de la haine et de la violence, sous toutes leurs formes. C'est dans ce contexte actuel et les épreuves que nous traversons, que l'importance de notre mission apparaît avec plus de force et d'intensité encore.

Je terminerai mon propos en évoquant le départ à la retraite, à la fin de l'année 2015, d'une salariée présente depuis plus de 14 ans dans l'Institution, Jocelyne SAVONET, Psychologue positionnée auprès du Service « Filles ». Pilier du SAU78, témoin de ses évolutions, de ses turbulences et de ses accalmies, elle témoigne un peu plus loin dans ce rapport d'activité de la fonction exercée et des inévitables questions qu'elle recouvre et a suscitées.

XXIIIème séminaire de l'AVVEJ : Histoire d'un atelier : « Paroles de jeunes d'hier et d'aujourd'hui » - Échanges et impressions partagés
Élodie KLOJ et Yves LEFRANÇOIS, Éducateurs spécialisés

Nous avons décidé de nous investir dans la préparation du XXIIIème Séminaire de l'AVVEJ en participant au Comité d'organisation et en proposant d'animer un atelier, soutenus en cela par notre Directrice, Véronique BLAIN.

Nous avons choisi de faire venir, à Ronce-les-Bains, la parole des jeunes accueillis au SAU78, pour la faire entendre et la confronter à celle d'anciens jeunes placés (Les « 3A » - Association des Anciens et Amis de l'Association Vers la Vie), en utilisant comme support, le film.

L'objet du Séminaire : « la loi, la norme, la règle » a rapidement trouvé sens, non seulement pour nous, professionnels, mais également pour les jeunes filles et garçons accueillis dans notre structure et qui ont contribué à nos travaux.

Nous avons procédé par étapes successives, associant également, au fur et à mesure de leur avancée, tout ou partie de nos collègues et encadrants.

L'aventure a débuté un 1^{er} avril (2015), à l'occasion d'une « Réunion Jeunes » (modalité de représentation et de participation des usagers). Huit garçons et filles étaient présents et ont été interrogés, au moyen d'un méta plan, sur leur vision de la loi, la règle, la norme au sein du SAU78, à l'école ou sur le lieu de formation / travail et plus généralement en société.

Ce temps d'échanges avait été préparé en amont sur chaque Service du SAU78, à l'occasion des groupes de parole qui y sont mis en place.

Les propos recueillis ont permis de dégager et d'élaborer les questions destinées à être posées aux jeunes intéressés par le projet, au moyen d'interviews filmées.

Onze d'entre eux, sollicités par nos collègues, ont répondu présents et se sont investis dans la démarche.

Nous sommes allés à leur rencontre, sur leur lieu de vie (Pavillon des Filles, Pavillon des Garçons, Service Assistants Familiaux et Appartements) et les avons interrogés tout en les filmant, sans plus de préparation afin de garantir leur spontanéité. Nous avons ensuite procédé au montage du film et à la préparation de l'atelier que nous avons décidé d'animer au Séminaire.

Parallèlement à ce travail, nous nous sommes rapprochés des membres des 3A (Association des Amis et des Anciens de l'AVVEJ), leur exposant notre projet et sollicitant leur contribution, ce qu'ils ont accepté.

Nous nous sommes lancés dans ce projet, un peu fébriles car une première pour nous, mais avec une envie et une motivation très fortes ; même si nous avons dû faire face à des soucis techniques, qui ont pu, à certains moments, entacher notre moral et nous laisser quelque peu insatisfaits (notamment, en raison de la mauvaise qualité de son du film). Nous avons connu le trac et quelques hésitations lors de l'animation de l'atelier, exercice que nous n'avions jamais fait auparavant ; une dose de pression supplémentaire face à Pierre-Étienne HOLLIER-LAROUSSE, Président, et Serge RAGUIDEAU, Directeur général, et à tous les participants au nombre un peu impressionnant.

Nous sommes particulièrement contents, voire fiers, d'avoir mené ce projet jusqu'au bout et avoir partagé avec les salariés et bénévoles de l'AVVEJ participant au Séminaire. La collaboration avec les 3A a été intense en émotion et en échanges de points de vue. Nous les remercions, une nouvelle fois, pour leur engagement et espérons prolonger ces contacts dans un avenir proche (participation à une « Réunion Jeunes »). De même, nous souhaitons remercier tous les jeunes, et plus particulièrement Marcello, Gwendal, Steeve, Amadou, Leïla, Dimitrinka, Hinatea, Chantal, Ruth, Élodie et Ikram pour avoir participé à l'exercice, pour la justesse et la pertinence de leurs propos, ainsi que notre Chef de service éducatif, Christel RAVIER, présente à ce Séminaire, et l'ensemble des professionnels du SAU78.

Au-delà de cette expérience très enrichissante, nous avons vécu un Séminaire passionnant et nous sommes heureux d'y avoir participé, tant personnellement que professionnellement.

Ce fut un vrai temps de rencontres et de partages tant avec nos collègues du SAU78, vus dans un autre contexte (Issa MBENGUE-Éducateur spécialisé, Anaïs LANNEZ-Éducatrice spécialisée, Marie ARGOT-Maitresse de maison, Caroline ROUSSEL-Assistante Familiale, Anne-Laure GEVREY-Secrétaire de direction, Sophie GESLIN-Comptable adjointe), qu'avec ceux des autres

Établissements de l'AVVEJ que nous n'avons pas ou peu l'occasion de rencontrer par ailleurs. Il a vraiment été très agréable de faire leur connaissance et d'échanger autour de nos pratiques respectives dans un environnement convivial et différent de celui habituel.

Le « SAFA »

Christel RAVIER, Chef de service éducatif

Je suis arrivée au SAU78 le 4 novembre 2013 dans le contexte d'une institution en pleine mutation avec le projet annoncé d'organiser la fusion de l'ancien « Service Familles Relais » et du mode d'accueil en appartement, sous la responsabilité d'un unique chef de service.

Il s'agissait donc de trouver entre autres, un dénominateur commun à deux dispositifs de prise en charge très différents : accueil familial et accueil en appartement.

De nombreuses questions se sont alors imposées à moi : comment réunir en une seule et même équipe des Assistants Familiaux, des Éducateurs, des Surveillants de nuits, un chef de service et un psychologue ? Comment donner du sens et de la cohérence à un projet dont les modalités d'accueil et l'accompagnement qui en découlent sont si différentes ? Construire un projet sur les vestiges d'un existant très fragile ou penser un nouveau projet ? Il est important de préciser que cette réflexion s'est menée dans le contexte de la réécriture du projet d'établissement et la perspective de l'évaluation externe.

Mais comme rien n'est jamais binaire en matière de projet éducatif, toutes ces interrogations se sont entremêlées, emmêlées, démêlées et il a bien fallu se lancer, tâtonner, faire monter en charge une activité insuffisamment viable, pour finalement réussir à créer le Service « Assistants Familiaux et Appartements » (SAFA).

Le SAFA est donc aujourd'hui un des quatre services du SAU78 et propose deux modalités d'accueil distinctes, répondant de manière individualisée aux problématiques singulières rencontrées par les enfants et adolescents relevant de la Protection de l'Enfance. Il se compose d'une équipe pluri professionnelle de quinze salariés avec une capacité d'accueil globale de 18 à 20 jeunes. Si le SAFA est bien un seul et même service, chapeauté par un chef de service et disposant d'un psychologue 2 jours par semaine, le choix a été fait de positionner trois Éducateurs sur le dispositif « Appartements » et deux Éducateurs sur le dispositif « Assistants Familiaux ».

Le dispositif « Appartements » : Le projet global de ce dispositif vise l'acquisition progressive de l'autonomie des jeunes afin de travailler leur orientation vers un service éducatif de suite (avant 21 ans) ou un hébergement de droit commun (après 21 ans). La complexité et la subtilité du travail que nous menons avec eux résident notamment dans le fait que beaucoup d'entre eux résistent à ce que nous leur proposons, s'estimant aptes à gérer les nombreuses démarches et la pression inhérente à l'approche de leur majorité ou de leur 21 ans et à la fin de l'intervention des services de la Protection de l'Enfance à leur profit.

Notre travail se situe donc au croisement d'un accompagnement de grande proximité et d'un suivi plus distancié. Pour atteindre nos objectifs, notamment en matière d'orientation, il s'agit aussi d'enrichir et faire vivre un partenariat de proximité avec les institutions susceptibles d'accueillir les jeunes, notamment après leur 21 ans.

Le dispositif « Assistants Familiaux » : Il se compose, à ce jour et entre autres, de sept Assistants Familiaux et de deux Éducatrices spécialisées.

Les Assistants Familiaux résident dans des départements limitrophes aux Yvelines (91, 27), ce qui implique des déplacements au minimum par demi-journée et une communication téléphonique bien rodée.

Le projet global de ce dispositif vise à proposer un accueil de type familial, une expérience positive préservée des difficultés liées à la vie en collectivité insupportable pour certains jeunes. Les Assistants Familiaux ont pour missions notamment d'accompagner les jeunes au quotidien, de transmettre leurs observations à l'Éducatrice référente, qui contribueront à l'élaboration du projet individualisé. Les Éducatrices les soutiennent dans cette prise en charge, rencontrent régulièrement les jeunes, confrontent leurs observations avec les leurs afin de proposer une évaluation de la situation et *in fine* une orientation adaptée.

Aujourd'hui, après deux années de fonctionnement, nous avons décidé de prendre un peu de recul et de faire un bilan évaluatif de l'accompagnement proposé aux jeunes. Cette démarche s'inscrit d'une part, dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité, dans une volonté d'être au plus près des missions dévolues au SAU78 et aussi dans une grande détermination d'ajuster la prise en charge au plus près des besoins des jeunes que nous accueillons.

« Quinze ans de rencontres au SAU78 »

Jocelyne SAVONET, Psychologue

Sarah, Marie, Erica, Ramatoulaï, Inès, Falonne, Stessy, Mariama, Hajar, Yurub, Coralie, Merveille, Catalina...et combien d'autres, rencontrées au rythme des accueils ! Parfois à peine entrevues, parfois accompagnées régulièrement pendant plusieurs mois. Presque quinze années de rencontres avec les jeunes filles du SAU78 !

Partir en retraite après une si longue tranche de travail amène forcément à une réflexion, à un retour sur soi : comment ai-je occupé ma place de psychologue auprès d'elles ?

Certaines de ces adolescentes ont aujourd'hui la trentaine : que sont-elles devenues ? Sont-elles des femmes debout ? Ont-elles pu reprendre les rênes de leur existence ?

Les écouter, quelques jours après leur arrivée au SAU78 ne fut pas toujours facile :

D'abord, établir un contact, entrer en relation : « Pourquoi cette psy demande à me voir ? Que veut-elle ? J'ai déjà parlé de mon histoire... de toute façon, parler ça sert à rien... Moi, je ne parle pas aux pys... » : faire la démarche de répondre à une invitation, accepter de se poser dans un bureau, dans un face à face dont on ignore a priori les tenants et les aboutissants ne va pas de soi pour ces adolescentes : elles n'ont le plus souvent aucune confiance dans les adultes et sont prises dans des agirs répétitifs qui ont, justement, pour fonction d'empêcher de se poser pour penser.

Ensuite, construire et garantir un espace, un cadre pour accueillir cette relation, la délimiter aussi: « Va-t-elle penser que je suis folle ? Est-ce qu'elle peut me faire dire des choses que je préfère garder pour moi ... Si je lui parle est-ce qu'elle va tout raconter aux éducs ? »

Il faut parfois être tenace, proposer plusieurs rendez-vous avant que la porte du bureau ne soit franchie, ou attendre dans un échange qui s'annonce limité, le moment de grâce, moment d'ouverture et d'émotion où une parole peut éclore...

Pour la Psychologue clinicienne, ce travail en Service d'Accueil d'Urgence a comporté une bonne dose de frustration : une rencontre a lieu, un transfert commence à se nouer : l'adolescente a une demande... mais déjà, il faut préparer l'après... et passer le relais. Au SAU78, je ne suis pas dans une fonction de psychothérapeute et il est impossible de l'être dans ce cadre.

De plus, très souvent, ce n'est pas dans les paroles déposées dans « le petit bureau au fond du jardin » que réside ce qui va nous permettre, en équipe, de penser la problématique de l'adolescente, de réceptionner quelque chose de sa souffrance : c'est bien davantage dans ce qu'elle vient, au fil des jours, montrer et dire aux uns et aux autres membres de l'équipe, jouer sur la scène du Collectif. C'est à travers le quotidien partagé, à travers des relations qui s'établissent avec les éducateurs, avec les autres jeunes du groupe que « ça » parle... Ce travail conduit donc le psy à une posture d'humilité : non, je ne « sais » pas tout ! C'est à la construction d'un « objet clinique » spécifique, constitué à la fois de la parole des jeunes en entretien et des échos, des résonnances de la vie du groupe au quotidien, tel qu'il va se dessiner à l'écoute du discours de l'équipe éducative, qu'il s'agit de travailler.

Alors, le travail avec l'équipe, EN ÉQUIPE... C'est autour de la table de réunion du mercredi (et de ses innombrables cafés) que se déploie un espace essentiel au travail du psy, c'est un espace d'écoute, d'attention (plus que d'observation), de recherche de sens, de co-construction et, dans les meilleurs jours, de création. Ça ressemble le plus souvent, à un bricolage qui tente de faire tenir ensemble les éléments les plus disparates, pour avancer quelques hypothèses, bâtir une « prise en charge » au quotidien, et avancer dans l'élaboration d'un projet.

Deux dimensions (contradictoires ?) sont en effet en permanence à articuler, tout en les différenciant : la dimension psychique individuelle et la dimension psychique institutionnelle et groupale.

La question de la transmission : Elle fut posée il y a quelques années dans un séminaire de l'AVVEJ, auquel j'avais activement participé, et me semble aujourd'hui plus pertinente que jamais, pour réfléchir à ce que, ensemble, nous avons rendu possible pour ces jeunes filles que leur histoire chaotique a fait « passer » par le SAU78.

Je reste profondément convaincue que, plus que nos discours, notre manière d'être vis-à-vis d'elles et entre nous, ce que nous sommes en tant que professionnels, citoyens, et simples personnes, nos actions et nos réactions, les actes que nous posons, la qualité de notre présence, sont les véritables messagers des valeurs humanisantes que nous voulons transmettre...

Jean GIONO parlait de « ces petits éclairs qui nous traversent, comme des guêpes » et écrivait-il, quand on est avec des enfants, « c'est avec ça qu'on les élève, pas avec de la soupe... »

Avons-nous su entretenir ou ranimer l'espoir dans la vie à venir, insuffler la confiance en l'autre, la richesse de la différence ?

Ai-je pu, par ma contribution au travail de cette équipe, au sein de cette institution, tenir le cap d'une présence attentive et respectueuse de chacun et de chacune, dans la permanence, au-delà des aléas et des embûches ? Ce n'est pas à moi de le dire. En tout cas, j'ai essayé.

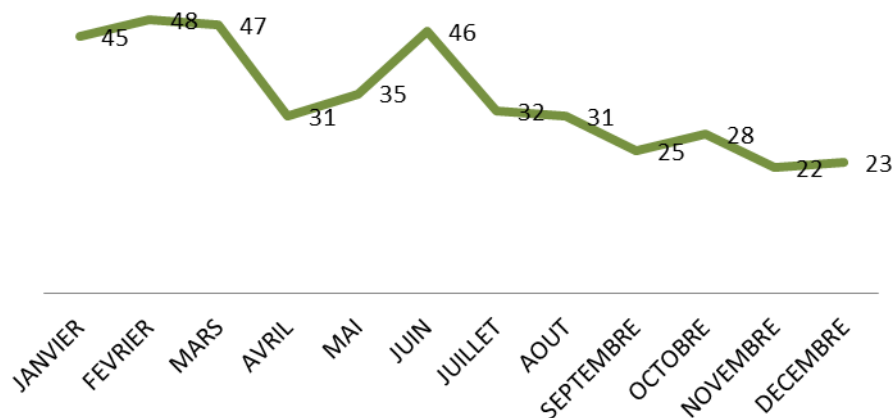
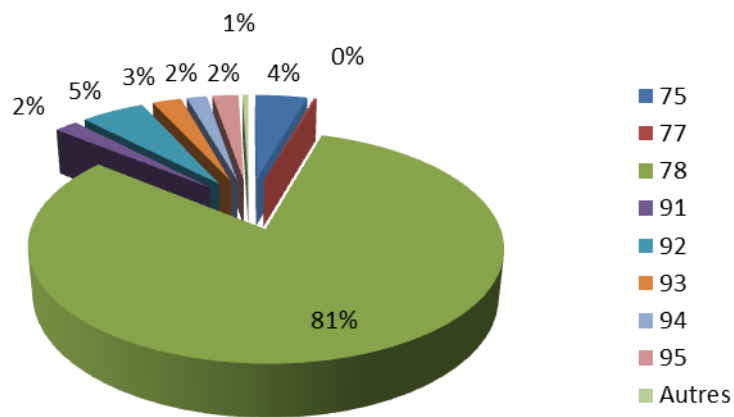
L'ACTIVITE EN 2015

L'année 2015 se caractérise par une augmentation très nette du nombre des admissions (112 contre 79 en 2014) et des départs (118 contre 75 en 2014). La durée des séjours est, dans sa grande majorité, inférieure à 3 mois.

▪ Les demandes d'admissions

Le SAU78 a été sollicité pour l'accueil de 413 jeunes (contre 569 en 2014), dont 28 demandes dans le cadre du « Protocole sur l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Parquet de Versailles en dehors des heures ouvrables ».

Les demandes proviennent, pour 81% d'entre elles, du département des Yvelines, territoire d'implantation de l'établissement.

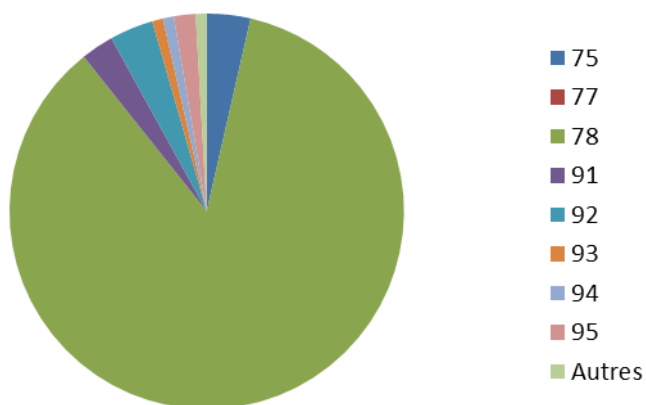


La diminution conséquente des demandes d'admission, depuis le mois de juillet 2015, a eu un impact certain sur notre activité. Ce constat est à mettre en perspective avec la

mise en place, par le Conseil départemental du 78, du logiciel UGO, à compter d'avril 2015. Depuis le 8 de ce mois, 266 sollicitations d'accueil nous ont été adressées, dont 83 via UGO.

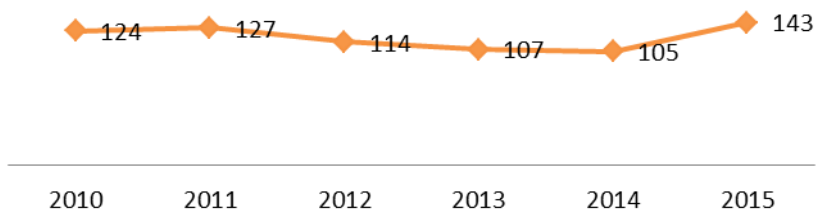
▪ Les admissions réalisées

112 nouveaux accueils ont été réalisés, dont 26 au titre du « Protocole sur l'accueil d'urgence des mineurs confiés par le Parquet de Versailles en dehors des heures ouvrables » : 96 jeunes originaires des Yvelines et 16 relevant des autres départements de la région parisienne.



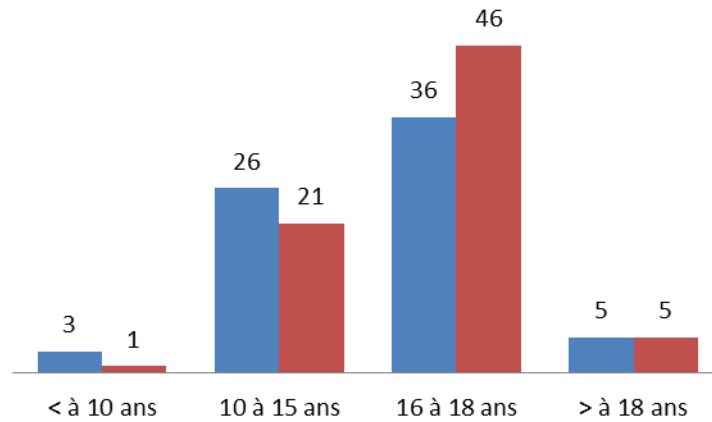
▪ Le nombre de jeunes pris en charge

143 jeunes ont été accueillis au SAU78 au cours de l'année 2015 dont 69 filles et 74 garçons.



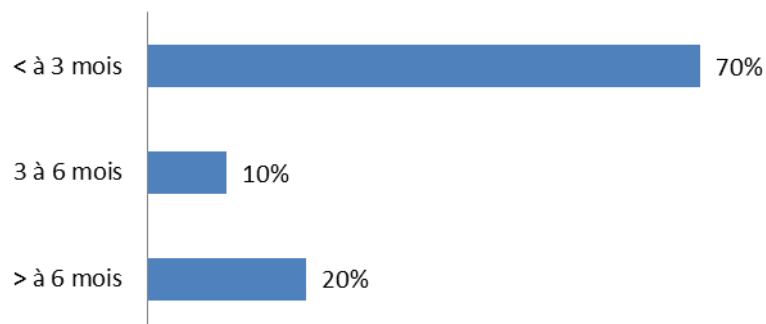
- L'âge des jeunes accueillis

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 16 - 18 ans (82 jeunes). Toutefois, le SAU78 est habilité pour accueillir des enfants, adolescents, et jeunes majeurs âgés de 0 à 21 ans. Le SAU78 est bien un lieu d'accueil repéré pour les adolescents.



- La durée moyenne des séjours

118 mineurs et majeurs ont quitté le SAU78 dans le courant de l'année 2015. 83 d'entre eux sont restés moins de 3 mois, 12 entre 3 et 6 mois et 23 plus de 6 mois.



CONCLUSION

Véronique BLAIN, Directrice

Les institutions socio-éducatives sont des équilibres fragiles et loin d'être dans la routine, notre quotidien nous donne, bien souvent, l'impression d'être sur le fil.

Le SAU78 n'échappe pas à ce constat, et ce d'autant qu'il est soumis à un rythme tout à fait particulier, au regard de la mission qui est la sienne et qui exige permanence et continuité d'action.

Les entrées et sorties permanentes des jeunes colorent nos actions d'une dynamique particulière, qui requiert, de notre part, stabilité et cohérence.

Or les problématiques rencontrées par les jeunes que nous accueillons peuvent nous mettre à mal, ainsi que le cadre que nous sommes censés incarner.

Ces adolescents que nous accompagnons rencontrent de multiples difficultés, le plus souvent aux confins de l'éducatif et du soin. Certains d'entre eux peuvent bénéficier d'un traitement médical, avec une prescription de suivi psychothérapeutique qui ne se met pas en place du fait des ruptures successives des lieux de placement et d'un refus de leur part.

Leur parcours est particulièrement chaotique, empreint de fugues répétées, de mises en danger, de violence, de ruptures multiples... ces comportements sont, aujourd'hui, largement amplifiés par ce qui se véhicule sur les réseaux sociaux et ce que les jeunes en font.

Il s'agit, pour nous, de prendre en compte, dans nos interventions, leur situation singulière, de leur offrir un environnement sécurisant et soutenant pour la mise en place d'un projet individualisé, et de leur proposer de s'intégrer et vivre au sein d'un collectif, d'un appartement ou chez un assistant familial, avec tout ce que cela comporte, y compris en termes de limites et de règles, fondements également de la vie en société.

Nous sommes de plus en plus souvent sollicités en « bout de parcours du jeune », lorsque celui-ci a tout « fait exploser ». Dans le contexte de notre institution et des moyens dont nous disposons, nous pouvons prendre la décision de l'accueillir. Pour autant, nous ne sommes ni meilleurs, ni moins bons que les autres.

Le SAU78 est une maison d'enfants à caractère social, ouverte sur l'extérieur. Il n'y a ni grille, ni barreaux aux fenêtres. Il ne dispose pas de personnel médical. Nous travaillons avec les moyens dont nous disposons, dans le respect du jeune et de la prise en compte de son désir.

Nos interventions n'ont de sens et ne peuvent porter leurs fruits que si elles s'articulent avec celles du service « placeur ».

A l'heure où nous nous interrogeons sur le positionnement du Conseil départemental des Yvelines, chef de file de la protection de l'enfance, nous nous devons de continuer à affirmer l'indispensable nécessité de la mobilisation et de l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Sans ignorer ni la contrainte budgétaire, ni vouloir remettre en question la légitimité du Conseil départemental, sachons garder notre cap sans nous détourner de notre responsabilité, en veillant à prendre en compte et préserver le devenir de notre jeunesse.

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU 78 »

28 avenue de la République – 78330 FONTENAY LE FLEURY

Courriel : sau78@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr